



Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Bulletin information n°26

Février 2026- Mars 2026



Spécial Caille des blés

Siège social : Fontys 03600 Hyds
 Secrétariat : 5 place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combrailles
 Mail : adcpg03@orange.fr

Le mot du Président



Hommage à Gérard CHANGEUX

Gérard Changeux, remarquable photographe animalier, bien connu des chasseurs de petit gibier du Bourbonnais est parti trop tôt à 76 ans, ce 5 février dernier.

Photographe d'exception, Gérard savait capturer des instants d'une émotion inouïe, un chien à l'arrêt, un perdreau apeuré dans une touffe d'herbe devant un épagneul prêt à bondir, une pluie de gouttes d'eau entourant un chien se jetant à l'eau pour capturer un colvert. Vous l'avez compris, les chiens en action de chasse étaient ces sujets préférés, mais Gérard excellait également dans les instantanés de gibier en mouvement. Mais la pêche, les chevaux, les ambiances de chasse et parfois même les chasseurs lui fournissaient des sujets de clichés incroyables.

Je ne connais, en revanche, que très peu de clichés de Gérard Changeux de gibiers morts ou même de tableau de chasse. La vie animale était sa première passion. Bien qu'installé en Sologne à la fin de sa vie, le Bourbonnais était sa seconde passion, ne ratant jamais une occasion de rejoindre nos combrailles ou notre bocage bourbonnais qu'il arpentait en tous sens pour capturer des émotions nouvelles.

Au-delà de ses immenses qualités, Gérard était un ami personnel, attentionné et sensible, qui avalait des centaines de kilomètres pour capturer une ambiance de chasse. Son sens de l'amitié nous manquera, mais son souvenir restera gravé dans nos cœurs.

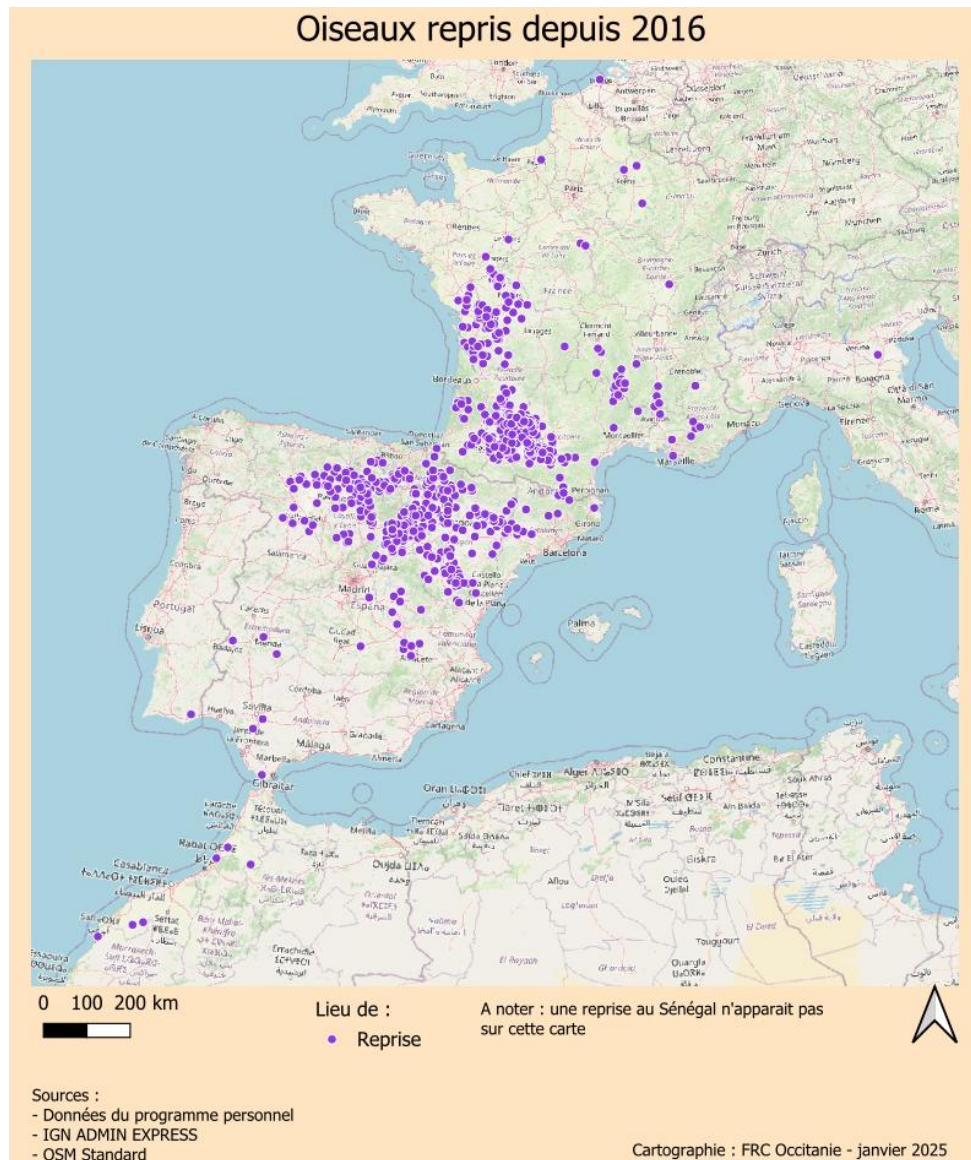
Toutes nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Bien amicalement en Saint-Hubert

Thierry PAULHAC

La Caille des blés : un oiseau migrateur assez peu connu

CHASSEUR NATURE EN OCCITANIE N°48 Novembre 2025



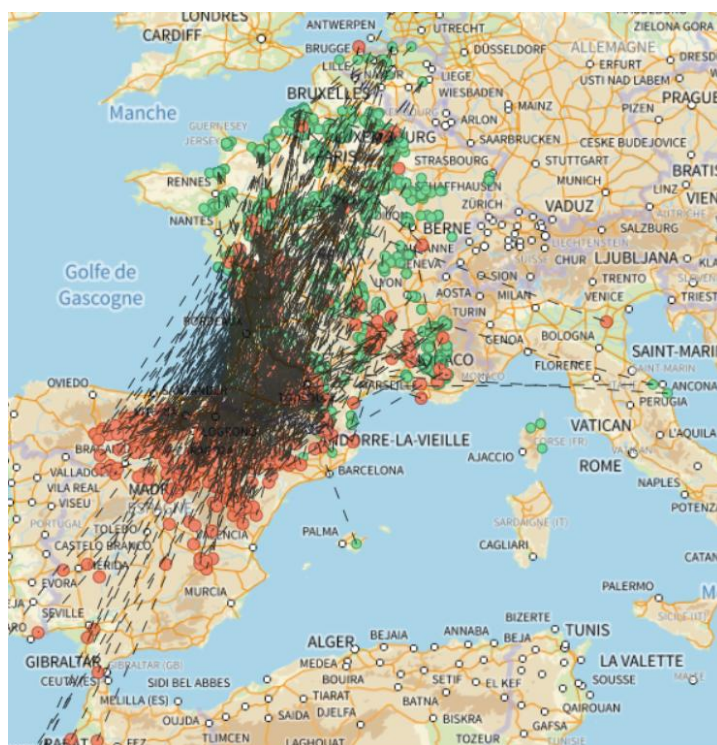
La Caille des blés (*Coturnix coturnix*) est un oiseau migrateur dont les populations et les trajets restent difficiles à étudier. Très mobile, elle choisit des habitats éphémères pour se reproduire, ce qui rend son suivi complexe. La France est à la fois un espace de reproduction et une halte migratoire majeure pour les oiseaux en route vers le nord ou le sud.

Pour mieux comprendre sa biologie, ses voies migratoires et ses comportements, le programme personnel de baguage n°852 a été lancé en 2016. Porté aujourd'hui par les fédérations des chasseurs en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), il repose sur l'engagement de bagueurs bénévoles et professionnels.

En 2024, 118 bagueurs étaient autorisés à participer, dont 79 ont réalisé des captures. Grâce à eux, ce sont 3 541 nouveaux individus qui ont été bagués. La saison de baguage 2025, qui vient tout juste de s'achever, semble sur les mêmes bases en termes de captures.

Ces données portent à plus de 28 000 le nombre total de baguages réalisés depuis 2016, offrant une base solide pour analyser les tendances et les mouvements de l'espèce.

Les cailles hivernent en Afrique, mais où ?



En vert, les oiseaux bagués ; en jaune, les contrôles ; en rouge, les reprises. Les traits joignent le lieu de baguage à celui de contrôle ou de reprise.

L'un des aspects les plus importants du programme est le suivi des reprises de bagues — c'est-à-dire la redécouverte d'oiseaux déjà bagués, parfois très loin de leur lieu de baguage initial.

En 2024, 110 reprises ont été réalisées, dont certaines à l'étranger :

- 33 cailles ont été reprises en Espagne
- Une caille baguée dans le Lot-et-Garonne en 2020 a été reprise au Sénégal en 2024. Cet oiseau détient le record de durée de port de bague et représente aussi la «donnée la plus au sud»
- Un autre individu, bagué dans le Gers, a été retrouvé au Maroc, près du détroit de Gibraltar.

Ces découvertes illustrent les capacités de migration de la Caille des blés, mais aussi l'importance des échanges entre pays pour son suivi. Nous ne disposons, en effet, que d'une petite dizaine de reprises en Afrique.

Des innovations pour mieux comprendre l'espèce

En 2024, le programme a mis en place un protocole de points d'écoute standardisés pour estimer l'abondance des cailles. Ainsi, avant chaque tentative de capture, le bagueur, ou la bagueuse, réalise une écoute de cinq minutes. Puis, il diffuse pendant une minute une bande son qui contient huit créneaux d'appels de femelle de caille. Suite à cette diffusion, une autre période d'écoute de cinq minutes est réalisée. Le nombre d'oiseaux ayant chanté de manière spontanée sont notés à part de ceux qui sont contactés après stimulation.

Grâce à 3 266 points d'écoute, les bagueurs ont pu recueillir des données précieuses :

- 5 981 mâles ont été contactés, mais seulement 25% chantaient spontanément. Les autres oiseaux ont été contactés suite à la diffusion du chant de la femelle.
- Le succès de capture (proportion d'oiseaux capturés parmi ceux détectés) s'élève à 46%.
- Un indice d'abondance de 3,82 oiseaux contactés par heure de capture a été calculé, offrant une première estimation d'un indice d'abondance qui pourra être suivi dans le temps.

Ces indicateurs, bien que préliminaires, ouvrent la voie à un monitoring plus précis de l'espèce à l'échelle nationale. Des discussions sont en cours avec les autres pays européens pour généraliser ce protocole d'écoute sur les différents couloirs de migration de l'espèce.

Le baguage, un outil scientifique au service de la chasse durable

Le baguage des oiseaux ne se limite pas à la Caille des blés. Il s'inscrit dans une démarche plus large de connaissance scientifique et de gestion durable des populations, comme le montre le programme AVIMARK, porté par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et soutenu par l'OFB.

Le projet d'AVIMARK vise à :

- Améliorer la circulation des données entre les bagueurs, les chasseurs et les centres de baguage.
- Encourager les chasseurs à déclarer les bagues qu'ils retrouvent, car chaque bague est une mine d'informations sur les migrations, les taux de survie et les voies empruntées par les oiseaux.
- Former les acteurs cynégétiques pour qu'ils participent activement à ces programmes de suivi.

Chaque bague déclarée compte ! En transmettant les informations des bagues retrouvées, les chasseurs contribuent directement à la recherche scientifique et à la préservation des espèces. En échange, ils reçoivent l'historique de l'oiseau : lieu et date de baguage, âge, sexe, et parcours.

Et demain ?

Le programme de baguage de la Caille des blés se poursuit avec des améliorations pour faciliter la saisie et l'analyse des données. L'objectif reste le même : affiner les connaissances sur cette espèce pour mieux la protéger et adapter les pratiques de gestion des habitats.

Un grand merci aux bagueurs et aux chasseurs, dont l'engagement permet de faire avancer la science et la conservation de cette espèce emblématique !

Vous avez trouvé un oiseau bagué ? Que ce soit une Caille des blés ou une autre espèce, déclarez votre bague en ligne sur <https://www.chasseurdefrance.com/oiseaux-bagues/> ou auprès de votre fédération départementale des chasseurs. Chaque déclaration est une pièce du puzzle pour mieux comprendre et préserver nos oiseaux migrants.



Pour sauver la perdrix, agir sur le réel

ARTICLE DE CHASSE NATURE MARS 2026

La perdrix grise n'est pas seulement un oiseau emblématique de nos campagnes : elle est un indicateur précieux de la santé de nos paysages agricoles. Si elle décline, c'est tout un cortège d'espèces qui s'efface avec elle.

La perdrix grise est ce que les écologues appellent une espèce parapluie. Là où elle trouve encore les conditions nécessaires à sa survie, de nombreuses autres espèces d'oiseaux, d'insectes et de petits mammifères prospèrent également. Inversement,

lorsque la perdrix disparaît, c'est le signe d'un dérèglement profond de l'écosystème agricole.

Depuis plusieurs décennies, les populations de perdrix sont en déclin constant. Cette réalité n'est plus contestée. Les travaux convergents de nombreux instituts de recherche européens pointent des causes bien identifiées : l'intensification des pratiques agricoles, la simplification des paysages, la disparition des haies, des bandes enherbées et des zones refuges, ainsi qu'une pression de prédation devenue excessivement élevée pour une espèce nichant au sol. La question centrale n'est donc pas de savoir si la perdrix est en difficulté, mais comment lui redonner des chances réelles de survie dans un environnement profondément transformé.

L'illusion du tout-interdiction

Face à une espèce vulnérable, la tentation est grande de recourir à une réponse simple et symbolique : interdire la chasse. Cette approche, intuitive en apparence, se heurte pourtant à la réalité des faits observés sur le terrain.

Dans plusieurs pays européens où la chasse à la perdrix est interdite depuis des décennies, les populations ont continué à décliner, allant jusqu'à la quasi-disparition de l'espèce. Ces exemples montrent clairement qu'un interdit de chasse, pris isolément, ne constitue pas une solution efficace. Il ne traite ni la dégradation des habitats ni la pression croissante exercée par des prédateurs généralistes particulièrement adaptés aux paysages modernes.

L'érosion des populations de perdrix est avant tout la conséquence d'un déséquilibre écologique : des milieux agricoles devenus pauvres en ressources et en refuges, combinés à une prédation élevée sur les nids, les poussins et les adultes. Dans ce contexte, l'interdiction de la chasse n'a qu'un impact marginal, voire nul, sur la dynamique des populations.

Agir sérieusement pour la perdrix suppose donc de dépasser les réponses symboliques et d'oser une approche fondée sur les mécanismes réels du déclin.

Habitat et prédation : les deux leviers incontournables

Les études scientifiques sont unanimes : le premier levier pour soutenir durablement la perdrix reste l'amélioration de son habitat. Des paysages plus diversifiés, des cultures moins homogènes, des bandes refuges, une gestion raisonnée des faucher et une offre alimentaire suffisante, notamment en hiver, sont autant de conditions indispensables à son retour.

Mais ces transformations du paysage agricole sont quasi inexistantes, trop lentes en tout cas. Elles dépendent de choix économiques, de politiques publiques et de l'engagement volontaire du monde agricole. Leurs effets, bien qu'ils soient essentiels, ne se feront sentir qu'à long terme.

Dans l'intervalle, un autre facteur joue un rôle déterminant : la prédation. De nombreux travaux de recherche démontrent que, dans les paysages agricoles actuels, la pression exercée par des prédateurs généralistes — tels que le renard, les corvidés ou certaines espèces de mustélidés — constitue un facteur limitant majeur pour les oiseaux nichant au sol.

C'est ici que l'action concrète devient indispensable. Le contrôle raisonné des prédateurs, encadré et ciblé, n'est ni une mesure idéologique ni une démarche archaïque. Il s'agit d'un outil de gestion écologique, complémentaire aux efforts de restauration des habitats. Sans cette régulation, les maigres succès obtenus par l'amélioration des milieux sont souvent annihilés avant même de produire leurs effets.

Choisir l'efficacité plutôt que le confort idéologique.

Sauver la perdrix grise exige du courage politique et de l'honnêteté intellectuelle. Il ne s'agit pas d'opposer protection de la nature et gestion cynégétique, mais de reconnaître que la biodiversité ne se restaure pas par des interdictions de chasse et de repeuplements ni par des slogans rassurants.

Les expériences de terrain et les travaux scientifiques convergent : le rétablissement des espèces nichant au sol repose sur une combinaison cohérente de mesures : amélioration des habitats, ressources alimentaires suffisantes et gestion active de la prédation. Ignorer l'un de ces piliers, c'est condamner les deux autres à l'inefficacité. La perdrix ne demande pas des symboles. Elle a besoin d'actions concrètes, coordonnées et fondées sur la réalité écologique de nos campagnes.

Nids et Œufs (Tous les indices pour les identifier)

Le Vanneau huppé	
Nid Rudimentaire dépression avec quelques brins d'herbe et des fragments disposés autour (d : 14 cm ; p : 5 cm) : volume de matériaux variable suivant les terrains (nul sur les labours) Œuf Piriforme : 47,1 X 33,7 mm ; fond chamois brun, olivâtre, ocré, semé de nombreuses taches sombres irrégulières. Ponte de 4 œufs ; Incubation de 24-25 jours par la femelle secondée ou non par le mâle. Poussins Nidifuges ; à la naissance, duvet bicolore : fauve tacheté de sombre sur la tête et le dos, blanc dessous, collier blanc sur la nuque, bande pectorale sombre ; autonomes pour s'alimenter (insectes, larves) ; pris en charge par les adultes qui les incitent par la voix à s'immobiliser, et les entraînent jusqu'à 2 km du nid ; envol à 35-40 jours (restent 1 semaine de plus en famille). Période de reproduction Pontes dès la mi-mars, jusqu'en juillet (1 par an, mais jusqu'à 5 couvées pour compenser les destructions : prédateurs, agriculture) D'APRES LA NATURE A LA LOUPE (CHASSEUR FRANÇAIS)	

Evénements et Dates à retenir -Agenda



18 avril 2026 à Gien 45500 : Assemblée générale de l'Union Nationale des Chasseurs de Petit Gibier (U.N.C.P.G.)

12-14 juin 2026 à La Motte Beuvron 41600 : Game Fair

11-12 juillet 2026 à Cayeux-sur-Mer 80410 : Salon des migrateurs

28-30 août 2026 à Sauternes 33210 : Salon Terre de Chasse

	Défendons la chasse	
<i>Artémis déesse de la chasse chez les Grecs</i>		<i>Diane déesse de la chasse chez les Romains</i>

Face aux attaques permanentes dont la chasse fait l'objet, l'association a décidé de publier dans chaque bulletin un article ou une interview ou une tribune défendant la chasse qui aura été publié ou diffusé dans les différents media.

Transparence, Compétence et responsabilité : trois enjeux pour l'avenir de la chasse

Il est clairement fini le temps où nous pouvions chasser en toute insouciance, personne ne se préoccupant de ce que nous faisons. La société française a changé, elle est toujours plus urbanisée, digitalisée, la question de la nature s'est politisée jusqu'à la radicalisation. Pour continuer à vivre notre passion le plus librement possible, nous devons faire une mue technologique et éthique. Une activité impliquant la mise à mort d'animaux ne peut pas se soustraire à l'exigence de transparence, de compétence et de responsabilité.

Soyons clair en 2026, plus aucun d'entre nous ne s'identifie au « chasseur-cueilleur ». Exit les prélèvements irresponsables, la gestion des gibiers est depuis longtemps basée sur des données scientifiques. En prenant trente ans de recul, les changements dans nos façons de chasser, nos engagements pour la préservation des biotopes et de la biodiversité ont été nombreux, systémiques et efficaces. Depuis la loi du 26 juillet

2000, chaque département français élabore un Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC), document opposable révisé tous les six ans.

Les fédérations départementales travaillent avec les chambres d'agriculture, les propriétaires forestiers et les techniciens cynégétiques (un métier reconnu par un certificat de spécialisation). Du reste l'article L. 425-5 du code de l'Environnement définit l'équilibre agro-sylvo-cynégétique qui consiste à « rendre compatibles la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et la pérennité économique des activités agricoles et sylvicoles ». Chaque jour, sur le terrain, le chasseur est un maillon essentiel d'un écosystème complexe où se croisent économie rurale, écologie et sécurité publique. Nous sommes devenus les principaux garants de la sauvegarde des espaces naturels et de la faune sauvage.

Des comptages au plan de chasse : la révolution de la gestion par les données

Instauré en 1963 (60 ans), le plan de chasse a généralisé une approche pragmatique : pour permettre un développement des populations de grands gibiers, il faut s'astreindre à des prélèvements précis sur chaque territoire (nombre, sex-ratio, âge...). Les fédérations utilisent des systèmes d'information géographique (SIG) permettant de géolocaliser puis de croiser de nombreux paramètres observables, des dégâts forestiers aux modèles de populations. Les pièges photographiques, à détection infrarouge et autonomes plusieurs mois, produisent des milliers d'images horodatées permettant d'identifier individuellement les animaux et de suivre leur état de santé. Dans un tout autre domaine, les progrès de la génétique permettent de mieux comprendre les erreurs du passé.

Un exemple édifiant : en 2010, des biologistes (Filippo Barbanera et d'autres) ont comparé l'ADN de perdrix empaillées datant de 1856-1934 avec celui d'oiseaux contemporains. Verdict : le patrimoine génétique de la Perdrix rouge sauvage a été massivement pollué par des gènes de Perdrix choukar asiatique, utilisée pour les repeuplements. Cette contamination illustre les ravages d'une gestion empirique. La prise en main et la démultiplication de ces outils transforment radicalement notre pratique de la chasse. C'est une bonne chose, cela doit continuer. Ce travail méthodique nous permet d'être toujours plus efficaces dans la réfutation des délires catastrophistes d'une écologie radicale. Il y a bien sûr des problèmes, mais on ne peut améliorer que ce que l'on a mesuré.

Une légitimité à reconquérir

Dans une société où 80 % de la population n'a plus de lien avec la ruralité, la chasse doit justifier son existence. Il ne suffit plus de dire « je chasse parce que mon père chassait ». Cet argument, au demeurant légitime, n'est plus recevable par nos contradicteurs. Nous chassons par conviction, c'est notre liberté, mais vous devez aussi assumer notre rôle de gestionnaires de la nature. Nous devons aussi prendre en compte l'impact des images. Elles se diffusent très vite et massivement via les réseaux sociaux et, dans une société dominée par une sensiblerie malade, elles alimentent les controverses avec des militants d'une écologie-politique radicale. Images de trophées ou de tableaux mal présentés, accidents surmédiatisés et décontextualisés, dérives comportementales de certains chasseurs alimentent les flux d'infos et suscitent

facilement de l'incompréhension vis-à-vis de notre communauté. La réponse tient en deux points : l'exemplarité et la qualité de la formation.

Rien n'est jamais acquis, nous devons accepter de nous remettre régulièrement en question. Prenons garde à la tentation de nous donner « bonne conscience » par quelques subterfuges. Avoir un télémètre en poche pour valider ses options de tir ne fait pas de vous un chasseur responsable. Tirer des munitions cuivre ne dispense pas de réfléchir à la pertinence de son tir. Installer des pièges photographiques n'exonère pas de participer aux comptages collectifs indispensables à une gestion rigoureuse. Télémètres, munitions cuivre, pièges photographiques, SIG, formations continues sont des outils, parmi d'autres. Ils sont là pour nous aider à prendre toujours plus de responsabilités dans la préservation des biotopes et la gestion de la faune sauvage. C'est à ce prix que la chasse conservera sa légitimité écologique et sociale ; c'est ainsi que nous recruterons de jeunes permis.

ARTICLE de CHRISTOPHE DUFOURG BURG PARU DANS PLANETE CHASSE N°95

Les recettes conseillées à nos adhérents

Quenelles de faisan aux herbes <i>Pour 8 personnes</i>		
Ingrédients : • 880 g de chair de faisan • 300 g de mie de pain • 20 cl de lait • 200 g de beurre • 200 g de crème fraîche • 4 œufs entiers • 4 blancs d'œufs • 6 c à soupe d'herbes fraîches ciselées • Farine • Sel • Poivre	Préparation : 1° Faites tremper la mie de pain dans le lait. Hacher la chair de faisan et mélangez-la dans un saladier avec la mie de pain égouttée, les herbes, les œufs entiers, le beurre coupé en morceaux et la crème. Salez et poivrez. 2° Battez les blancs d'œufs en neige et incorporez-les délicatement au mélange précédent. Vérifiez la fermeté de la préparation, ajoutez au besoin un peu de farine. 3° Utilisez deux cuillères à soupe pour former les quenelles, et roulez-les dans la farine. 4° Faites-les pocher dans de l'eau bouillante salée pendant 15 minutes. Egouttez-les et dégustez-les poêlées dans du beurre, gratinées avec de la béchamel, ou avec un coulis de tomate.	

Lu pour vous

Cette rubrique veut attirer l'attention de nos adhérents sur des articles parus dans des revues de chasse et portant sur le petit gibier



Connaissance de la chasse N°599 :

- FNC et OFB : les chasseurs piratés
- SGDC c'est du sérieux

Connaissance de la chasse N°600 :

- Super setterwoman

Planète chasse N°95

- Transparence, compétence et responsabilité
- La réforme nécessaire de l'OFB
- A l'affût du renard

Chasse Nature février 2026

- Grippe aviaire

Nos chasses N°797

- Le lièvre et les veneurs
- Aux canards dans les Dombes
- Piéger le ragondin
- ChassAdapt

Nos chasses N°798

- L'histoire des écoles de chasse

Chasseur français N°1549

- Rôle d'eau à la billebaude

Chasseur français N°1550

- Plumes noires sur la ville
- Le piégeage des ragondins

Revue Nationale de la Chasse N°942

- Palombes : une migration pleine de paradoxes
- Grippe aviaire et gestion adaptative
- La chasse communale de la Ferté-Imbaut
- Les chasseurs de l'Allier investis dans la biodiversité

Revue Nationale de la Chasse N°943

- Le piégeage n'est pas désuet
- La St Hubert de Lalheue

Journal des piégeurs N°141

- Connaître le raton-laveur
- Connaître la leptospirose

Chiens courants N°120

- Le groupe Lapin de l'Afacc29

Nos adhérents et nos lecteurs ont la parole

Vous souhaitez envoyer un message, donner une information, raconter une histoire, partager une expérience ayant trait au petit gibier, réagir aux articles de notre bulletin

Envoyez-le sur notre adresse mël adcpq03@orange.fr

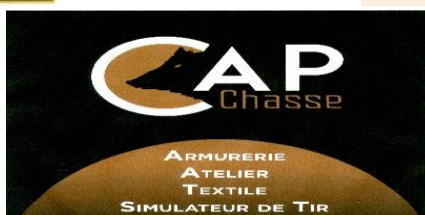
Après accord du conseil d'administration votre texte sera diffusé dans notre bulletin bimestriel.



Vous désirez obtenir un ancien numéro du bulletin de l'association, faites en la demande sur le mël de l'association adcpq03@orange.fr

Bientôt, ouverture du site départemental des chasseurs de petit gibier « Allier Bourbonnais »

Ils soutiennent nos actions



CAP CHASSE - CAP ANIMAL
3C rue Millepertuis | 03400 YZEURE
04.70.47.38.20 | capchasse.moulins@gmail.com



En étant membre de notre association vous bénéficiez, sur présentation de votre carte d'adhérent à jour de l'année, d'une remise de 10% sur les cartouches pour le petit gibier et sur les vêtements chez les armuriers qui soutiennent nos actions

Vous voulez adhérer ou faire adhérer des amis

demandez des bulletins d'adhésion à Contact : adcpq03@orange.fr

